

Les représentants élus des parents du groupe scolaire Octobre d'Alfortville à :

Madame la Ministre de l'Éducation Nationale
Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil
Madame la Directrice académique des services de l'Éducation Nationale du Val-de-Marne

Copie à :
Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale Alfortville
Madame la Directrice de l'École maternelle Octobre
Monsieur le Directeur de l'École élémentaire Octobre
Monsieur le Sénateur-Maire d'Alfortville
Monsieur le Député d'Alfortville

Alfortville, le 20 janvier 2015

Madame la Ministre, Madame la Rectrice, Madame la Directrice académique,

Alors que notre commune est finalement retenue ou maintenue en géographie prioritaire pour les collèges Paul Langevin et Léon Blum, notre mobilisation pour le maintien du collège Henri Barbusse et des écoles Henri Barbusse et Octobre continue (nos pétitions sont signées par la totalité des parents des écoles, concernés et au courant des enjeux en cours).

Nos enfants, élèves du groupe scolaire Octobre, sont répartis sur deux collèges de secteur : Henri Barbusse et Léon Blum. Notre groupe scolaire bénéficiera-t-il du statut REP du fait de son rattachement à Léon Blum ? Arrivés aux CM2, certains élèves profiteront des moyens accordés à Léon Blum - qui méritait au demeurant d'obtenir le statut REP depuis de nombreuses années, ce dont nous nous félicitons - quand d'autres, ceux affectés à Barbusse, en seront exclus. Pourtant ces enfants sont les mêmes, leur seule différence : ne pas habiter du même côté de la rue !

Notre Sénateur-Maire, M. Luc Carvounas, dans un courrier aux parents d'élèves du groupe scolaire Barbusse du 18 décembre, dès le lendemain de la présentation de la carte des réseaux d'éducation prioritaire a soutenu la demande de maintien en éducation prioritaire du collège Barbusse. Comme lui, nous ne pouvons « pas accepter la sortie du dispositif pour le collège Barbusse » et ne pouvons que « reconnaître l'amélioration apportée ces dernières années au travail des enseignants, justement grâce à la sectorisation en REP ».

Après de nombreuses années de réussite et d'amélioration, les résultats du collège H Barbusse au Diplôme National du Brevet en 2014 étaient de 79%, inférieurs de 6% au niveau national. L'on est alors en droit de s'interroger sur l'évolution de ses résultats après sa sortie de ZEP ? Ce critère n'est pourtant pas pris en compte pour l'entrée en REP.



Il a été confirmé à Monsieur Carvounas que « le gouvernement prévoit un dispositif d'accompagnement sur au moins 3 ans », cette confirmation est trop vague et n'offre aucune garantie sur les conditions futures d'apprentissage.

Qu'y a-t-il dans le dispositif pour le collège Barbusse et les écoles rattachées aujourd'hui en éducation prioritaire ? Quels moyens seront maintenus ? Où est la convention décrivant ce maintien de moyens ? Nous voulons des chiffres et les engagements qui vont avec, sur : les effectifs des classes, les décharges des directeurs, les dotations horaires pour les enseignants, les aides financières pour les projets éducatifs, les moyens donnés au Rased, les moyens pour empêcher le turnover des enseignants.

Actuellement, 46 % des familles du collège appartiennent à des CSP défavorisées, 4 hôtels offrant des hébergements aux sans-papiers se situent sur ce quartier, ces populations sont exclues de fait des demandes de bourses (1 des 4 critères utilisés), dans les écoles, le Rased avec des moyens dramatiquement réduits (1 seul maître G et E) prend en charge 20 % des élèves.

Les niveaux de difficultés de notre quartier n'ont pas évolué. Avec le contexte économique actuel, elles ont même empiré pour une bonne part des familles. En 2012, un transfert de population, des tours du sud de la ville vers de nouveaux immeubles situés sur les secteurs de Barbusse et d'Octobre, a fragilisé un peu plus la mixité sociale. De nombreuses familles se tournent aujourd'hui vers les écoles privées voisines qui prospèrent (Épin, Sainte Thérèse, Notre-Dame des Missions, Picpus...), nous craignons, que demain, le phénomène ne s'amplifie. Rien ne justifie donc une évolution du statut de nos établissements.

Nous voulons être reconnus comme un territoire nécessitant des moyens pérennes et qui sera exemplaire dans la réussite de l'objectif essentiel de l'éducation prioritaire qui est de gommer les inégalités sociales sur le terrain de l'école.

Nous attendons avec impatience les résultats de l'audience de Madame la Dasein avec le groupe scolaire Henri Barbusse ce mercredi 21 janvier que nous soutenons pleinement et à laquelle nous aurions souhaité être associés.

Nous espérons que vous porterez une attention particulière à notre requête et sommes dans l'attente d'une audience commune avec notre collège de rattachement, Henri Barbusse. Audience à laquelle nous souhaitons également convier notre Sénateur-Maire.

Croyez, Madame la Ministre, Madame la Rectrice, Madame la Directrice Académique, en notre stricte volonté de défendre par ces demandes les valeurs de l'Éducation nationale pour la réussite de tous les élèves ainsi que les valeurs de la République qui nous sont chères.

Dans l'attente de votre réponse, recevez Madame la Ministre, Madame la Rectrice, Madame la Directrice Académique l'expression de notre considération distinguée,

Pour les parents du groupe scolaire Octobre,
Valérie JAKIC. Vice-présidente FCPE.

